



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 mai 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 28 avril 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 mai 2005

**Ex-Groupe Scolaire Jacques PREVERT - Réhabilitation en locaux  
associatifs - Marché de maîtrise d'oeuvre - Avenant de transfert n° 1**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005**

DELIBERATION D20050206

## transfert n° 1

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 17 janvier 2003, le conseil municipal a approuvé le projet de réhabilitation de l'ex-groupe scolaire Jacques Prévert en locaux associatifs pour le quartier de Sainte-Pezenne.

Le marché de Maîtrise d'œuvre concernant cette opération a été dévolu et notifié au groupement d'architectes de M. Claudy TEMPERAU, mandataire, et au cabinet Alain RIBOT, en date du 15 septembre 2003.

M. RIBOT, cotraitant de ce marché, a procédé au changement des statuts juridiques et bancaires de son cabinet d'économiste. Le Tribunal de commerce de NIORT a immatriculé, le 31 mars 2005, la nouvelle société dénommée SARL « RIBOT INGENIERIE ».

Ainsi donc, la Société « RIBOT INGENIERIE » est substituée au cabinet Alain RIBOT dans tous ses droits et obligations pour l'exécution du marché, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 2005.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 au marché de Maîtrise d'œuvre,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cet avenant.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)